

# Invesco Euro Bond Fund

Part E-Cap.

30 avril 2025

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de générer une appréciation à long terme du capital ainsi que du revenu, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de créance libellés en euros, émis dans le monde entier par des sociétés, des gouvernements, des organismes supranationaux, des collectivités locales ou des organismes publics. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

## Principales caractéristiques



Lyndon Man  
Gère le fonds depuis  
septembre 2013



Luke Greenwood  
Gère le fonds depuis  
avril 2016



Gareth Isaac  
Gère le fonds depuis  
avril 2020



Thomas Sartain  
Gère le fonds depuis  
avril 2020



Michael Booth  
Gère le fonds depuis  
janvier 2024

### Date de lancement de la catégorie d'actions

14 août 2000

### Date de lancement initiale

01 avril 1996

### Statut juridique

SICAV Luxembourgeoise avec un statut UCITS

### Devise

EUR

### Type de part

Capitalisation

### Actif net

EUR 398,33 Mln

### Indice de référence

Bloomberg Euro Aggregate Total Return (EUR)

### Code Bloomberg

INVPEBE LX

### Code ISIN

LU0115144304

### Dénouement

J+3

### Notation Morningstar™

★★★

### Indicateur de risque <sup>1</sup>

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



## Avertissements concernant les risques

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. Les titres de créance sont exposés au risque de crédit, qui dépend de la capacité de l'emprunteur à rembourser les intérêts et le capital à la date de remboursement. Les fluctuations des taux d'intérêt se répercuteront sur la valeur du fonds. Le Fonds investira en produits dérivés (instruments complexes) pouvant comporter un effet de levier et entraîner de fortes fluctuations de la valeur du Fonds. Le Fonds peut détenir un volume important de titres adossés à des actifs (ABS) (instruments complexes) ainsi que d'autres titres de créance de qualité inférieure, ce qui, dans certaines circonstances, peut nuire à la liquidité du Fonds. Le Fonds peut investir dans des titres en difficulté qui présentent un risque important de perte de capital. Le Fonds peut investir dans des obligations convertibles contingentes, ce qui peut se traduire par un risque important de perte de capital en fonction de certains éléments déclencheurs. Le Fonds peut détenir un volume important de titres de créance de qualité de crédit inférieure, ce qui peut entraîner de fortes fluctuations de sa valeur.

## Stratégie du fonds

Le fonds est principalement investi dans des obligations d'État et d'entreprise de première qualité libellées en euros. Il a également la possibilité d'investir dans des obligations non libellées en euros et à haut rendement. Les obligations non libellées en euro sont couvertes contre l'euro. Les investissements dans le fonds sont très diversifiés et visent à contribuer à l'objectif du fonds de fournir une croissance du capital et des revenus à long terme. Les obligations à haut rendement sont généralement investies dans les obligations subordonnées, celles remboursées après d'autres dettes suite à la liquidation d'entreprises, d'entreprises de haute qualité et d'opportunités d'étoiles montantes. Les étoiles montantes sont des obligations qui étaient considérées comme spéculatives lors de leur émission, mais qui ont depuis amélioré leur cote d'investissement.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. La période prise en compte pour le calcul de la performance présentée ci-dessus commence le dernier jour du premier mois indiqué et se termine le dernier jour du dernier mois indiqué.

### Evolution de la performance\*



### Performance cumulée\*

en %	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	4,74	1,19	-5,22
Indice	5,08	0,50	-7,24

### Performance calendaire\*

en %	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	4,01	-2,95	-18,03	7,70	2,84
Indice	4,05	-2,85	-17,17	7,19	2,63

### Performance sur 12 mois glissants\*

en %	04.15	04.16	04.17	04.18	04.19	04.20	04.21	04.22	04.23	04.24	04.25
Fonds	-1,54	2,50	1,91	1,55	1,55	4,32	-10,22	-8,16	5,20	4,74	
Indice	1,04	0,61	1,63	2,56	3,31	1,31	-8,89	-7,33	3,20	5,08	

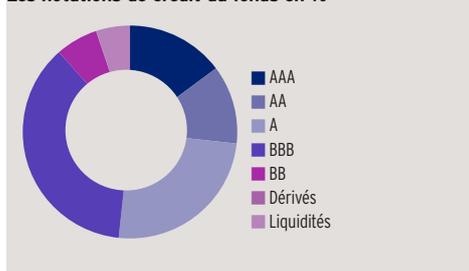
Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds géré activement et non dans un sous-jacent donné.

# Invesco Euro Bond Fund

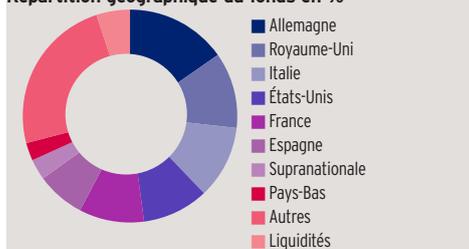
## Part E-Cap.

30 avril 2025

### Les notations de crédit du fonds en %\*



### Répartition géographique du fonds en %\*



### Valeur liquidative et frais

#### Valeur liquidative

EUR 7,17

#### VL la plus haute sur 1 an

EUR 7,24 (05.12.24)

#### VL la plus basse sur 1 an

EUR 6,82 (11.06.24)

#### Investissement minimum <sup>2</sup>

EUR 500

#### Droits d'entrée

Jusqu'à 3,00%

#### Frais de gestion annuels

0,9%

#### Coûts récurrents <sup>3</sup>

1,18%

### Notations de crédit\*

(Not. Moy: A-)

Notation	en %
AAA	14,8
AA	11,9
A	25,0
BBB	36,8
BB	6,4
Dérivés	0,1
Liquidités	5,1

### Répartition sectorielle\*

Catégorie	en %
<b>Obligations d'entreprises</b>	51,4
Services financiers	30,6
Industrie	17,4
Services publics	3,3
<b>Dérivés</b>	0,1
<b>Obligations d'Etat/agence hors US</b>	42,6
<b>Actifs garantis</b>	0,9
<b>Liquidités</b>	5,1

### Rendement %\*

Valeur actuelle du rendement brut estimé***	3,26
Rendement brut estimé du rachat****	2,94

### Répartition géographique\*

Région	en %
Allemagne	15,3
Royaume-Uni	11,5
Italie	11,1
États-Unis	10,0
France	9,8
Espagne	7,3
Supranationale	3,2
Pays-Bas	2,7
Autres	24,0
Liquidités	5,1

### Exposition aux devises\*

Devise	en %
Euro	100,7
Couronne norvégienne	0,1
Couronne danoise	0,1
Dollar américain	-0,4
Livre Sterling	-0,5

### Caractéristiques sur 3 ans\*\*

Alpha	0,26
Bêta	1,03
Corrélation	0,94
Ratio d'information	0,09
Ratio de Sharpe	-0,32
Tracking Error	2,54
Volatilité en %	7,53

Pour plus d'information, consultez notre glossaire : <http://assets.invescohub.com/invesco-eu/glossary.pdf>.

Source: \*Invesco (données au 30 avril 2025). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. \*\*Morningstar. \*\*\* Indication du revenu probable sur les 12 prochains mois. Non garanti. \*\*\*\* Indication à plus long terme du revenu, plus ou moins la plus ou moins-value réalisée à échéance des obligations dans le fonds. Ce rendement n'est pas garanti.

# Invesco Euro Bond Fund

## Part E-Cap.

30 avril 2025

### Informations importantes

<sup>1</sup>L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

<sup>2</sup>Les montants minimum d'investissement sont : EUR 500 / USD 650 / GBP 400 / CHF 650 / SEK 4.500. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.

<sup>3</sup>Coûts récurrents représentent les frais de gestion et les frais d'exploitation de la catégorie d'actions (y compris les frais opérationnels des fonds sous-jacents). Il exclut les coûts de transaction du portefeuille. Il s'agit d'un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière, ou sur les coûts attendus en cas de nouveau lancement.

**Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 30 avril 2025, sauf indication contraire.**

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les points de vue et les opinions sont basés sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand, espagnol, italien), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: [www.invesco.eu](http://www.invesco.eu). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur [www.invescomanagementcompany.lu](http://www.invescomanagementcompany.lu). La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

# Invesco Euro Bond Fund

## Part E-Cap.

30 avril 2025

### Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable\*. A ce titre, le fonds promet, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. \*Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

### Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous. Pour plus de détails sur le cadre d'exclusion et les caractéristiques appliquées par le fonds, veuillez consulter le site web du gestionnaire <https://www.invescomanagementcompany.lu> :

<b>Pacte mondial des Nations Unies</b>	- Non conforme
<b>Sanctions pour les pays</b>	- Les investissements sanctionnés sont interdits*
<b>Armes controversées</b>	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
<b>Charbon</b>	- Extraction de charbon thermique : $\geq 5\%$ du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : $> 10\%$ du chiffre d'affaires
<b>Pétrole et gaz non conventionnels</b>	- $\geq 5\%$ du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
<b>Tabac</b>	- Production de produits du tabac : $\geq 5\%$ du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : $\geq 5\%$ du chiffre d'affaires
<b>Autres</b>	- Cannabis récréatif : $\geq 5\%$ des revenus
<b>Bonne gouvernance</b>	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale
<b>Exclusions souveraines</b>	- Émetteurs souverains notés E (sur une échelle de A à E) selon l'évaluation qualitative du gestionnaire d'investissement.
<b>Investissements durables</b>	- Le fonds a une allocation minimale de 10 % aux investissements durables (tels que décrits dans le prospectus et les documents d'information sur le développement durable).

\*Chez Invesco, nous surveillons en permanence toutes les sanctions applicables, y compris celles imposées par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Ces sanctions peuvent empêcher les investissements dans les titres de divers gouvernements/régimes/entités et, à ce titre, elles seront incluses dans nos directives et flux de travail de conformité (conçus pour garantir le respect de ces sanctions). Nous accordons une attention particulière à la formulation des sanctions internationales, car il arrive que des sanctions puissent exister sous une forme limitée, par exemple en autorisant les investissements sur le marché secondaire. Outre les sanctions visant des pays entiers, il existe d'autres régimes thématiques, qui peuvent se concentrer par exemple sur les droits de l'homme, les cyber-attaques, le financement du terrorisme et la corruption, et qui peuvent s'appliquer à la fois aux personnes physiques et/ou aux entités/sociétés.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à : <https://www.invescomanagementcompany.lu/lux-manco/literature>.

### L'approche d'Invesco en matière d'ESG

Invesco a une approche ESG axée sur l'investissement. Nous offrons une gamme complète de capacités axées sur l'ESG qui permettent aux clients d'exprimer leurs valeurs par le biais de l'investissement. Le cas échéant, pour certains fonds, nous intégrons également les considérations ESG financièrement significatives, en tenant compte des facteurs critiques qui nous aident à fournir des résultats solides aux clients.